

## ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Quatrième réunion du Sous-groupe APIRG de l'espace aérien et de l'exploitation des  
aérodromes  
(AAO SG/4), Réunion virtuelle, 16 - 18 août 2021

---

---

Point 3 de l'ordre du jour ;                      **Planification et mise en œuvre**

Point 3.1 :                      **Projets liés à l'espace aérien (Sécurité, Capacité et Efficacité)**

**RAPPORT D'ETUDE DES COMPETENCES ATS (ATSCS)**

*(Note présentée par l'Équipe-Projet ATSCS)*

**RÉSUMÉ**

La présente note de travail fait le point sur l'étude des compétences ATS (ATSCS) en cours.

Elle aborde les modifications apportées à l'étude du fait des incidences de la pandémie de la COVID-19.

**La suite à donner par la réunion figure au Paragraphe 3.**

**RÉFÉRENCE(S) :**

Résolution A38-12 de l'Assemblée de l'OACI, Appendice D

Doc 9841 de l'OACI, *Manuel sur l'Agrément des Organismes de Formation*

Doc 9868 de l'OACI, *Procédures pour les Services de Navigation Aérienne - Formation*

Doc 10056 de l'OACI, *Manuel sur la Formation et l'Évaluation fondées sur les Compétences des Contrôleurs de la Circulation Aérienne*

Doc 10144 de l'OACI, *Manuel à l'intention des AAC sur la Gestion des Risques en Matière de Sécurité de l'Aviation relatifs à la COVID-19*

**Objectif(s) stratégique(s) connexe(s) :**

A – Renforcement de la Sécurité de l'Aviation

B – Renforcement de la Capacité et de l'Efficacité

**1. INTRODUCTION**

1.1 La réunion APIRG/19 a pris acte des recommandations de la dixième réunion du Groupe d'Analyse des Incidents ATS (AIAG/10) et de la cinquième Réunion du Groupe Consultatif Technique tenues à Johannesburg (Afrique du Sud) en mars 2013 qui avait établi qu'il y'avait une similarité des causes et facteurs contributifs des incidents ATS dans la plupart des Régions d'Information de Vol (FIR) de la Région AFI. La réunion a reconnu que la question des compétences ATS méritait une attention particulière et à cet égard, elle a convenu de la Décision 19/18 qui demande la création d'un Groupe d'étude des compétences ATS (ATSCSG) afin :

- a) d'étudier les carences en matière de formation ATS, y compris les programmes et les plans de formation des États (et des ANSP) ;
- b) d'élaborer et de fournir des recommandations traitant de questions relatives au déficit de compétences du personnel ATS.

*(Le mandat et la composition du Groupe d'étude adoptés par la réunion APIRG/19 figurent en Annexe 1 à la présente note de travail)*

1.2 La première réunion du Groupe d'étude des compétences des services de la circulation aérienne (ATSCSG/1) s'est tenue à Nairobi (Kenya) les 22 et 23 juillet 2014.

1.3 La réunion ATSCSG/1 a décidé d'élaborer et de diffuser un outil d'enquête auprès des parties prenantes afin de collecter les données sur les carences en matière de formation ATS dans la Région ; cela comprenait les associations de contrôleurs de la circulation aérienne et de pilotes, ainsi que les Organismes de Formation en Aviation (ATO). La collecte de données avait pour but de permettre au Groupe d'étude d'obtenir des informations adéquates afin de déterminer le niveau de compétences ATS et de recommander des méthodes pour la résolution des problèmes affectant la formation.

1.4 Le groupe d'étude devait effectuer des visites dans certaines académies/écoles/institutions de la Région AFI. Toutefois, dans le but de réduire les coûts, le temps et d'autres ressources, les visites devaient cibler quatre institutions dont les résultats/effectifs en matière de Gestion du Trafic Aérien (ATM) et de Gestion de l'Information Aéronautique (AIM) sont faibles, notamment dans le domaine de l'acheminement des messages, et quatre institutions ayant les meilleurs résultats dans le même domaine. En outre, quatre ANSP ayant enregistré le nombre le plus élevé de Rapports d'Etat Non satisfaisant (UCR) dans la Région devraient être visitées.

1.5 Le sondage s'est déroulé entre mai 2016 et fin 2017.

## **2. ANALYSE**

2.1 L'étude devait s'étaler sur au moins deux ans après lesquels le Groupe devait soumettre un rapport au Sous-groupe ATM/AIM/SAR. Toutefois, en raison de difficultés imprévues rencontrées dans le financement, le Groupe n'a pas pu atteindre ses objectifs.

2.2 A la fin de la période d'enquête, seules quatre réponses ont été reçues des ANSP. Aucune réponse n'a été reçue des associations de pilotes et de contrôleurs aériens, ainsi que des Organismes de Formation en Aviation (ATO).

2.3 En 2017, en raison de la modification du cadre de l'APIRG qui est passé de « Sous-groupes » à « Projets », le Sous-groupe est devenu un des projets liés à l'espace aérien et a été rebaptisé Projet d'Etude des Compétences ATS (ATSCS). L'équipe-projet dirigée par la Fédération Internationale des Associations de Contrôleurs de la Circulation Aérienne (IFATCA) est composée de cinq Etats AFI, deux ANSP, quatre Organisations Internationales et une Agence Régionale de Surveillance (RMA) (voir Annexe 1).

2.4 Les tâches à effectuer par l'équipe-projet nécessitaient du temps et des ressources. Bien que l'équipe soit composée de membres engagés pour cette mission, les fonds nécessaires n'ont pas été disponibles.

2.5 En 2019, de nouvelles difficultés liées aux compétences ATS ont vu le jour en raison de la pandémie de COVID-19 et l'Équipe a noté :

2.5.1 La nécessité de réexaminer l'exigence de visites initialement prévues dans les organismes.

2.5.2 La nécessité d'organiser des échanges sur la mise en œuvre des compétences ATC en tenant compte du bien-fondé des exigences dans un environnement marqué par la réduction du trafic.

2.6 Les lacunes recensées précédemment par l'IFATCA à travers les études sur la nécessité d'examiner les écarts entre les exigences opérationnelles en vigueur, les meilleures pratiques de l'industrie et les recommandations de l'OACI pour la formation des ATC persistent.

2.7 Bien qu'initialement l'étude visait à recenser les déficits de compétences des ANSP, il faut aussi établir des mécanismes créés par ces ANSP afin d'atténuer le risque de détérioration des compétences dû à cet environnement de trafic réduit né de la pandémie de la COVID-19. L'évaluation des compétences des ATCOs devra tenir compte des difficultés de maintien des compétences pendant et après ces situations et formuler des recommandations pour guider la méthodologie de conformité.

2.8 La nécessité accrue de la formation dans un environnement hors salle de classe a aussi été notée. Il faut par conséquent fournir des données qui guideront la prise de décision sur des modèles acceptables de conformité au moyen de contrôles de compétences au simulateur.

2.9 Pour améliorer la collecte des données, l'équipe d'étude préconise les mesures suivantes :

2.9.1 L'enquête doit être modifiée et soumise une fois de plus aux ANSP/Etats par voie de lettre aux Etats (SL). Le nouveau questionnaire comprend une évaluation des problèmes de compétences dus aux incidences de la pandémie.

2.9.2 L'outil de sondage Survey Monkey doit être modifié et mis à disposition pour être utilisé par tout ANSP qui pourrait préférer l'utiliser en lieu et place de l'enquête sur papier.

### **3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

3.1 La réunion est invitée à :

- a) Prendre note des progrès enregistrés et des défis rencontrés dans la collecte des données de l'ATSCS.
- b) Prier instamment les Etats AFI de fournir des coordonnées afin de permettre un acheminement ciblé des réponses au questionnaire d'enquête déjà transmis aux ANSP.
- c) Prier les ANSP de la Région AFI de répondre au nouveau questionnaire au plus tard le 31 août 2021.
- d) Examiner et fournir des orientations relatives à l'exigence d'organiser des visites dans les organismes/unités.

- e) Revoir le mandat de l'ATSCS.
- f) Examiner et reconstituer/confirmer la composition de l'équipe d'étude.

---FIN---